



Contribution

Syndicat de Défense des Propriétaires Fonciers et Exploitants Agricoles des Arcs

*Siège Social :
Quartier des Laurons
B. P. n° 24
83460 Les Arcs
Tél. 94.73.30.29*

Monsieur le Président
Commission Particulière
du débat public LGV Paca

Les Arcs, le 22 avril 2005

Monsieur le Président,

Nous Syndicat de défense des propriétaires fonciers et exploitants agricoles des ARCS, venons par la présente s'élever défavorablement à la ligne LGV. Notre commune déjà traversée par la RN7, l'autoroute A 8 ainsi que la voie ferrée actuelle ne pourrait plus supporter une nouvelle voie qui viendrait s'ajouter à celle existante. Notre territoire ainsi que nos exploitations ressembleraient à un échiquier sur lequel les pions ne pourraient se déplacer sans faire le tour de l'échiquier, ce qui rendrait nos exploitations complètement inexploitable.

Sur votre brochure « débat public » nous remarquons un petit encart « et si on ne faisait pas la LGV PACA » il faudrait investir 2,5 MD euros sur la ligne Paris – Vintimille pour faire passer plus de trains mais qui n'iraient pas plus vite. Cela représenterait la moitié du coût de la ligne nouvelle. On répondrait ainsi aux besoins de capacité sans améliorer les temps de parcours. Nous disons « chiche », la vitesse est-elle la solution inéluctable pour améliorer les transports dans notre région ?

Il est possible de concevoir une ligne Marseille - Nice de type RER ou métrolorrain où circuleraient des trains plus rapides, plus modernes avec des fréquences appropriées aux différents utilisateurs sur le tracé actuel en lui apportant des modifications techniques (voir les lignes de métro automatiques du RER en souterrain et région dense).

Nos propositions alternatives sont les suivantes :

- Le gain de temps important de plus de 30 mn est possible,
- Le coût n'est pas prohibitif,
- La technologie existe « voir système matra et bombarbier »,
- L'impact sur l'environnement est faible,
- Le service rendu serait optimal à la fois dans les déplacements intercités et interrégionaux,

- La durée de la mise en application de la ligne Marseille - Nice serait réduite à une dizaine d'années tout comme celle de Gardanne – Carnoules,
- Le fret : deux solutions semblent se dessiner :
 - Espagne / Italie par la LGV Lyon – Turin
 - L'utilisation d'une ligne de transport maritime déjà existante (cf Var-Matin du 26/01/2005 liaison Toulon – Rome par l'autoroute de la mer).

Dans l'espoir que nos revendications soient prises en compte, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Po Le Président
M^r WNSARD Claude

